

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1430

présenté par

M. Lurel, M. Letchimy, Mme Berthelot, M. Polutélé, M. Jalton, M. Vlody, Mme Orphé,
M. Chanteguet, Mme Santais, Mme Laclais, M. Bleunven, M. Pellois et M. Premat

ARTICLE 62

A la dernière phrase de l'alinéa 3, après le mot:

«énergie»,

insérer les mots:

«fixée pour la Guadeloupe».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision